

Soleil et patrimoine

La période estivale a pour coutume de ne pas être euphorique sur le plan patrimonial :

- Les gérants de fonds batifolent sur les plages VIP du monde et laissent leur « Blackberry » sur leur serviette. N'attendons plus une liesse boursière estivale et implorons simplement les dieux du bon sens. Qu'ils puissent guérir ces derniers de l'engourdissement dont ils ont été victimes, lors de la descente aux enfers provoquée par les "Sub-prime" américains, afin qu'ils saisissent le futur mouvement haussier !

- Le départ en vacances permet aux pouvoirs publics d'annoncer une baisse de la rémunération du Livret A. Avec les baisses des taux directeurs de la BCE, le Livret A, selon toute probabilité, va vraisemblablement être valorisé à 1,25 ou 1,50 % cet été 2009.

Cette atonie des marchés financiers est due aux effets du soleil. Plutôt que de subir les affres de ses rayonnements, le pèlerin que je suis, préfère utiliser sa puissance pour avancer toujours plus loin.

Petits rappels pour conjuguer habilement soleil et patrimoine :

1. Investir en Résidence de Tourisme Classée pour bénéficier du nouveau Scellier Bouvard : récupération de la TVA, jusqu'à 8 333 € de réduction d'impôts pendant 9 ans, la sécurité du bail commercial. Bref... Le Scellier "Bouvard" permet de prendre la "grosse tête"...

2. Investir dans le nouveau dispositif Scellier "Outre-Mer", avec un investissement plafonné à 300 000 € TTC en bénéficiant d'une réduction d'impôts substantielle : une réduction totale de 52 % étalée sur 15 ans.

3. Profiter du système déplafonné de l'investissement immobilier pour le Girardin à l'IS. Nous vous en avons parlé lors d'un précédent numéro d'Objectif Aquitaine : il s'agit du seul dispositif qui est hors champ d'application du plafonnement des niches fiscales en 2009. Entre autre, il permet de créer une passerelle d'une exceptionnelle efficacité entre le patrimoine professionnel et le patrimoine privé du chef d'entreprise et surtout, il fait bénéficier d'une économie d'IS immédiate.

4. Yann Arthus-Bertrand via la fondation de François Pinault et son film "Home" nous l'a suffisamment martelé en juin : il est urgent de s'engager dans les énergies renouvelables. Utiliser les cellules photovoltaïques financées en partie par un crédit d'impôt de 50 % et surtout, avoir un engagement de rachat de l'électricité par EDF, voilà un excellent outil de valorisation patrimoniale.

Le soleil n'est pas uniquement bon pour ma vitamine D et le teint hâlé de mon visage.

Faisons le plein de soleil patrimonial, avant le retour escarpé de septembre. Le dernier tiers et l'anticipation des taxes locales de l'Automne viendront poindre suffisamment tôt...



Claude Campagnès, fondateur du Groupe C.Conseils

12, rue Esprit-des-Lois - BP 50091 - 33025 Bordeaux Cedex

Tél. 05.56.486.000 - rdvpatrimoine@cconseils.fr

www.cconseils.fr